

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-21-0824 du 22/07/2021**

Arrêté du 22 avril 2021

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES,  
D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE,  
ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE,  
AU TITRE DE L'ANNEE 2021

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte affectation d'un inspecteur principal des Finances publiques, d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, et d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2021.

Date d'application : mai – juin 2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1: ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES, D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES, D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**



**ARRÊTÉ**

portant affectation d'un inspecteur principal des Finances publiques, d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, et d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2021

**LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'instruction du bureau SPIB-1B n° 2021/02/3089 du 9 février 2021 relative au référentiel des structures comptables projeté au 31/12/2021.

**ARRÊTE :**

**Article premier** : L'inspecteur principal des Finances publiques, dont le nom suit, est affecté dans les fonctions ci-dessous désignées, dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
DIO	JEAN-PHILIPPE	155982	DDFIP ALPES-MARITIMES SPF ANTIBES 2	DDFIP ALPES-MARITIMES EMPLOI ADMINISTRATIF	06/05/2021

**Article 2** : Les inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, dont les noms suivent, sont affectés dans les fonctions ci-dessous désignées, dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
LETOUZE	LAURE	142798	DDFIP AUDE SPF NARBONNE	DDFIP AUDE EMPLOI ADMINISTRATIF	07/06/2021
MENOTTI	FRANCK	142857	DRFIP BOUCHES-DU-RHÔNE SPF MARSEILLE 4	DRFIP BOUCHES-DU-RHÔNE EMPLOI ADMINISTRATIF	12/05/2021

**Article 3** : Les inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, dont les noms suivent, sont affectés dans les fonctions ci-dessous désignées, dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
MAIRE	PATRICK	159538	DDFIP MANCHE SPF CHERBOURG 1	DDFIP MANCHE EMPLOI ADMINISTRATIF	10/06/2021

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
MISSONNIER	ANNE-MARIE	167239	DDFIP PUY-DE-DÔME SPF THIERS	DDFIP PUY-DE-DÔME EMPLOI ADMINISTRATIF	20/05/2021
PRATESI	JEAN-MARC	167393	DDFIP PUY-DE-DÔME SPF RIOM	DDFIP PUY-DE-DÔME EMPLOI ADMINISTRATIF	20/05/2021
SELOSSE	YVES	153938	DRFIP NORD SPF DOUAI	DRFIP NORD EMPLOI ADMINISTRATIF	14/06/2021

**Article 4** : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 22 AVRIL 2021

POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES,  
ADJOINTE À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFIP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756